

EXEMPLE DE DÉMARCHE POUR DETERMINER LES COMPETENCES

Le programme est découpé en six grandes parties :

- 1 - Le contexte de l'activité professionnelle
- 2 - Le droit facteur d'organisation et de régulation sociale
- 3 - Les relations sociales dans les organisations
- 4 - La création de richesse
- 5 - L'organisation des échanges
- 6 - La régulation économique

Les critères d'évaluation lors des épreuves certificatives :

1. L'acquisition d'un corpus de connaissances juridiques et économiques ;
2. La maîtrise de méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation de situations professionnelles;
3. La restitution des résultats de ces analyses sous forme écrite et/ou orale.

Ces critères renseignent sur les connaissances et les savoir-faire qu'il faudra faire acquérir aux élèves.

Le référentiel prévoit un thème à travailler par semestre.

Année de formation	Semestre	Compétence
Seconde	1 ^{er} semestre	Le contexte économique de l'activité professionnelle
	2 ^{ème} semestre	Le cadre juridique de l'organisation sociale
Première	1 ^{er} semestre	Les relations sociales dans les organisations
	2 ^{ème} semestre	La création de richesse
Terminale	1 ^{er} semestre	L'organisation des échanges
	2 ^{ème} semestre	La régulation économique

La compétence attendue de l'élève au premier semestre consiste à maîtriser le contexte économique de l'activité professionnelle. Cette compétence doit être acquise au-travers de la mise en œuvre de méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation. Cela concerne la pédagogie à mettre en œuvre. Cette compétence devra pouvoir être attestée au travers de restitutions orales ou écrites.

Les évaluations du professeur devraient donc être conçues de façon à tester les capacités d'observation, d'investigation et de restitution des élèves. Mais ces savoir-faire ne constituent pas une fin en soi.

D'où la proposition suivante de rédaction des compétences pour le bulletin :

Année de formation	Semestre	Compétence
Seconde	1 ^{er} semestre	S'approprier le contexte économique de l'activité professionnelle : les métiers, les organisations et les types d'entreprise.
	2 ^{ème} semestre	S'approprier les bases du droit : son rôle et ses sources, les bénéficiaires de droits et leurs prérogatives, les moyens de faire valoir ses droits.
Première	1 ^{er} semestre	S'approprier et maîtriser les bases du droit du travail.
	2 ^{ème} semestre	S'approprier les facteurs et indicateurs de la création de richesse au niveau économique.
Terminale	1 ^{er} semestre	S'approprier le fonctionnement des marchés ainsi que les règles de base du droit commercial.
	2 ^{ème} semestre	S'approprier les mécanismes juridiques et politiques de régulation du marché ainsi que les variables de la politique de revenus.

La compétence générale consiste à maîtriser (au sens de comprendre, savoir mobiliser les connaissances afférentes) le contenu thématique (les métiers, les organisations, les entreprises,...).

Pour cela le professeur met en œuvre des méthodes pédagogiques actives. Celles-ci détermineront les critères d'évaluation.

Ainsi par exemple, la compétence « S'approprier le contexte économique » peut être travaillée et acquise au moyen d'activités variées telles que l'étude documentaire ou l'étude-terrain de la composition et des missions d'une chambre de commerce,

Pour rappel, cette compétence prend appui sur les acquis du collège, notamment le pilier 7 du socle de commun de connaissances et de compétences :

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative : possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même mais aussi capacité à concevoir, mettre en œuvre et réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques.

Idéalement, l'enseignant devrait imaginer une situation d'évaluation permettant d'évaluer la « compréhension » de la notion de chambre de commerce au travers de critères portant sur l'observation, l'interprétation et l'explicitation dont il a fait preuve. Il peut ainsi charger les élèves d'une part de s'informer sur Internet (ou lors d'une visite !) de la composition et des missions des chambres de commerce, d'autre part de restituer leurs conclusions par écrit (et/ou oralement).

Cette démarche déboucherait sur la grille d'évaluation suivante :

<u>Compétence principale : S'approprier le contexte économique de l'activité professionnelle : les métiers, les organisations et les types d'entreprise.</u> Sous-compétence : Comprendre le rôle de la chambre de commerce Niveau de maîtrise	Maximal	Suffisant	Partiel	Insuffisant
Pertinence de la démarche de renseignement et d'information (indicateurs : pertinence des supports sélectionnés, pertinence des informations sélectionnées, complétude des informations sélectionnées)				
Capacité de structuration des informations				
Qualité de la communication écrite (soin, respect de l'orthographe/grammaire)				